



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	32	11	6

### EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 septembre 2016

**OBJET : 08-1 - CASINO EDEN BEACH  
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE  
DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE  
2014/2015 - INFORMATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Le jeudi 22 septembre 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/09/16, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Mickael URBANI, Mme Alexia MISSANA, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à Mme Alexia MISSANA  
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Jean LEONETTI  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE  
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL  
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR  
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
M. Gérald LACOSTE à M. Patrice COLOMB  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
M. Hassan EL JAZOULI à Mme Vanessa LELLOUCHE  
Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP à M. Eric PAUGET  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, M. Matthieu GILLI, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

234816

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 29 SEP. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

- 4 OCT. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

08-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2014/2015 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : CULTURE - TOURISME  
COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Commune a autorisé la S.A « Eden Beach Casino » par concession en date du 28 janvier 1997 à exploiter un casino sur son territoire pour une durée de 18 ans.

Le traité de concession a été modifié par quatre avenants en date des 22 septembre 2000, 1<sup>er</sup> juin 2005, 6 décembre 2010, 21 mai 2014.

Arrivé à son terme, ce contrat a fait l'objet d'un avenant de prolongation d'un an en date du 19 décembre 2015 (avenant n°5) dans les conditions prévues à l'article L.1411-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales (CGCT).

Ce contrat, qui a été signé le 27 octobre 2015 et a pris effet le 1<sup>er</sup> février 2016 pour une durée de 10 ans et 6 mois a été attribué à la S.A « Eden Beach Casino ».

Conformément aux articles L 1411-3 et R 1411-7 du Code général des Collectivités territoriales, la S.A « Eden Beach Casino » a transmis à la Commune le rapport annuel du délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Service Publics Locaux dans sa séance du 16 septembre 2016, conformément à l'article L. 1413-1 du Code général des Collectivités territoriales.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport d'activités pour l'exercice 2014/2015 présenté par la S.A « Eden Beach Casino », conformément à l'article L 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.08-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2014/2015 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

---

**Date de transmission de l'acte :** 04/10/2016

**Date de réception de l'accusé de réception :** 04/10/2016

---

**Numéro de l'acte :** DCM2378-16 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20160922-DCM2378-16-DE

---

**Date de décision :** 22/09/2016

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.2. Délégation de service public